

N°3 – JEUDI 19 MARS 2020



#### Préambule :

Il y a quelques jours, le Ministère des Sports, en toute cohérence avec les annonces faites par le gouvernement, a précisé les conditions d'une pratique sportive individuelle en plein air par les Français : **L'injonction du gouvernement doit être respectée à la lettre, par les amateurs comme par les professionnels.**

Par activité physique, il est entendu de « se dégourdir les jambes très brièvement ». Pour les 15 jours qui viennent, pas d'exception, ni pour les sportifs professionnels ni pour ceux qui préparent les JO.

La discipline doit être collective et les sportifs ont un rôle exemplaire à jouer. Concernant les sorties à vélo spécifiquement notamment à cause du risque d'accident.

#### La position fédérale est la suivante :

*Par rapport à l'activité physique individuelle, il en va de la responsabilité de chacun. Jusqu'à nouvel ordre, et pour l'instant jusqu'au 31 mars 2020, eu égard aux conditions de confinement, cette activité individuelle est très encadrée.*

*Le Décret du Premier Ministre, paru le 17 mars 2020 mentionne au 5<sup>ème</sup> point : « déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective, et aux besoins des animaux de compagnie », muni de l'attestation adéquate.*

*De ce fait, la pratique du sport cycliste communément admise n'entre pas dans les conditions prévues au décret et constitue donc une infraction susceptible de verbalisation. En effet, ces conditions de proximité et de temps court sont antinomiques avec les notions d'entraînement du sport cycliste basées sur des*

*notions de distance et de temps prolongé. Toute pratique du sport cycliste, même individuelle, doit donc être momentanément proscrite.*

***En tout état de cause, la Fédération Française de Cyclisme considère qu'il est bien évidemment de la responsabilité de chacun d'appliquer strictement ces mesures, dans une période aussi difficile pour la Nation toute entière, afin de tout mettre en œuvre pour sortir vainqueurs du combat contre la propagation de ce virus. Agir autrement serait irresponsable et intolérable au regard de la solidarité que tout un chacun se doit de faire preuve en ces moments si difficiles.***

*En outre, la Fédération considère également, pour rappel, que dans ces temps de crise, ce n'est pas le rôle des clubs d'inciter à poursuivre une activité physique individuelle de plein air et encore moins d'organiser des entraînements, même individuels, pour que cela devienne, en fait, des entraînements en groupe et/ou collectifs.*

***En la matière, il convient de suivre scrupuleusement les décisions gouvernementales et être responsable individuellement face à la situation que l'ensemble de la population affronte. Autrement dit, le mot d'ordre de la Fédération est : « Sauvez des vies ! Restez chez vous ! ».***

**Les dispositions suivantes sont donc à mettre en œuvre immédiatement et jusqu'à nouvel ordre :**

- ✓ Annulation de toutes les réunions et situations rassemblant physiquement des licenciés (dirigeants, bénévoles, sympathisants...)
- ✓ Annulation de tous les rassemblements quels qu'ils soient, en intérieur comme en extérieur
- ✓ Annulation de tous les entraînements

**Tout à fait consciente de l'extrême difficulté de la situation actuelle, la FFC fait entièrement confiance à ses clubs pour appliquer ces mesures.**

## MISE EN PLACE D'UNE CELLULE DE CRISE AU SEIN DE L'EXÉCUTIF

La FFC a décidé, lors de son Bureau Exécutif du jeudi 12 mars 2023, de créer et de mettre en place une cellule de crise :

→ **Pour le juridique et la centralisation des décisions** : Yannick Pouey (Secrétaire Général de la FFC) et Christophe Lavergne (Directeur juridique et des relations institutionnelles), en relation avec Le Président de la FFC.

→ **Pour les organisations sportives** : Ludovic Sylvestre (Vice-président de la FFC) et Anne Le Page (Directrice des Activités Sportives) en lien avec Alain Clouet, Secrétaire Général de la Ligue Nationale de Cyclisme (LNC).

→ **Pour le sportif** : Marie-Françoise Potereau (Vice-présidente de la FFC), Christophe Manin (Directeur Technique National) et Cédric Chaumond (Directeur Technique National Adjoint).

→ **Pour les ressources humaines fédérales et les finances** : Gilles Da Costa (Trésorier Général de la FFC) et Bénédicte Foubert-Lautrous (Directrice Administrative et Financière et Directrice des Ressources Humaines).

En raison de la baisse d'activité liée à la crise épidémique Coronavirus, la FFC a mis en place un dispositif d'activité partielle.

**Le lundi 16 mars dernier, un comité de service réduit a été mis en place afin d'assurer le plan de continuité des activités au niveau du siège fédéral à Saint-Quentin en Yvelines :**

Il est composé des personnes suivantes qui pourront répondre à vos questions :

- ✓ Service évènementiel : Anne Le Page / [a.lepage@ffc.fr](mailto:a.lepage@ffc.fr)
- ✓ Service informatique : Fabien Raffoux / [informatique@ffc.fr](mailto:informatique@ffc.fr)
- ✓ Service juridique et questions d'ordre général : Christophe Lavergne [c.lavergne@ffc.fr](mailto:c.lavergne@ffc.fr)
- ✓ Finances-Ressources Humaines : Bénédicte Foubert-Lautrous [b.foubert-lautrous@ffc.fr](mailto:b.foubert-lautrous@ffc.fr)
- ✓ Direction Technique Nationale : Christophe Manin / [c.manin@ffc.fr](mailto:c.manin@ffc.fr)
- ✓ Institut National de Formation : Yves Paret / [y.paret@ffc.fr](mailto:y.paret@ffc.fr)
- ✓ Service Communication, Marketing et France Cyclisme : Ludovic Sylvestre [l.sylvestre@ffc.fr](mailto:l.sylvestre@ffc.fr)

Une adresse mail dédiée (hotline) a été mise en place afin de renseigner les clubs et les comités FFC, les organisateurs, ainsi que les licenciés : [assistancecovid19@ffc.fr](mailto:assistancecovid19@ffc.fr)

**La Fédération mesure les difficultés de fonctionnement générées par ces dispositions et mettra tout en œuvre pour accompagner ses structures.**

---

## RÉUNION EXCEPTIONNELLE DU BUREAU EXÉCUTIF MERCREDI 18 MARS / 20H30

---

Une réunion exceptionnelle du Bureau Exécutif s'est tenue le mercredi 18 Mars 2020 par visioconférence. Certaines décisions ont ainsi été prises.

Il a été rappelé auparavant le rôle, le bon fonctionnement et l'esprit d'équipe de la cellule de crise, qui s'efforce de répondre quotidiennement aux questions posées.

D'autre part, le Président a tenu à saluer la très bonne réactivité des différents acteurs notamment celle des comités régionaux et des clubs organisateurs.

### Organisations sportives :

*L'objectif principal est de tenter de reporter le maximum d'épreuves en essayant de travailler à la reconstruction du calendrier, sans connaître la date de fin de la période de confinement.*

### Route

Étant donné la particulière richesse de nos calendriers, tant au niveau international que fédéral ou régional, il a été décidé de repousser la fin de saison route au 29 novembre 2020 inclus.

Des réflexions sont engagées sur la qualification aux Championnats de France.

La collecte des demandes de report est engagée en même temps que la réalisation de différents scénarii pour reconstituer un calendrier attractif avec une priorité donnée aux manches de Coupe de France (Juniors, femmes et hommes).

Afin de préparer la reprise d'activités, le Bureau Exécutif saisit la Commission Nationale de Sécurité afin de travailler à une facilitation des délivrances d'autorisations préfectorales.

La fin de saison sportive étant de fait changée, une étude sur les répercussions de la réglementation des mutations est également engagée.

### BMX

Le report de la date du Challenge National et des Championnats de France est acté pour Septembre/Octobre 2020.

Le report du TFJBMX est également à l'étude.

La FFC prévoit la sauvegarde d'un maximum de dates du Challenge et reste en attente des décisions au niveau international (organisation des Championnats du Monde) pour envisager les répercussions sur les Coupes de France.

## VTT

Le report de 3 manches de Coupe de France est à l'étude sachant que le calendrier international manque encore de précision (décalage des Championnats d'Europe de Septembre à l'étude).

## Piste

La FFC étudie le report des Coupes de France Juniors et de l'Américaine.

## Jeunesse

De nombreuses manches de Coupe de France des Départements Cadets et Minimes/Cadettes étant annulées ou reportées, la FFC étudie un nouveau calendrier voire même, d'un aménagement du règlement.

## Cyclisme pour tous

Des réflexions sur le mode de qualification aux Championnats de France Route Masters sont en cours, étant donné l'impossibilité de maintenir certaines manches des FFC MastersSeries.

## Finances

La FFC a engagé une négociation avec son courtier et son assureur afin de redéfinir les modalités financières de son contrat d'assurance.

La décision a été prise de réajuster le montant des échéanciers des droits d'engagement en fonction des éléments transmis par les comités régionaux sur leur prévision de pertes.

## AUTRES DÉCISIONS PRISES DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÉPIDÉMIE :

---

### ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATEURS D'ÉPREUVES

---

La FFC souhaite accompagner tous les clubs organisateurs d'épreuves avec l'aide de ses Comités Départementaux et Régionaux.

La cellule de crise, et plus précisément l'équipe en charge des organisations sportives, va prendre contact ces prochains jours avec les organisateurs d'épreuves fédérales et officielles afin de les conseiller et de les accompagner dans leurs différentes prises de décisions et éventuellement un report de leurs épreuves.

---

## MESURES D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES ATHLETES DE HAUT-NIVEAU

---

La Direction Technique Nationale prendra contact avec chaque athlète des équipes de France pour les conseiller et les accompagner au quotidien dans le suivi de leur préparation.

---

## MESURES FINANCIERES EN CAS D'ANNULATION D'ÉPREUVES (A DATE DU 12 MARS JUSQU'AU 15 MAI 2020)

---

- La FFC procédera au remboursement de la caution d'inscription, des droits d'organisation et des grilles de prix, et ce, pour l'ensemble des épreuves inscrites au calendrier fédéral toutes disciplines confondues.
- Pour les épreuves du calendrier international, il est également prévu le remboursement du montant de la caution FFC ; la FFC saisira, en complément, l'UCI pour une demande de remboursement de la taxe UCI.
- Pour les épreuves du calendrier officiel FFC, toutes disciplines confondues (ex : Coupes de France), le montant du contrat des droits d'organisation, déjà perçu, sera intégralement remboursé à l'organisateur.

*L'ensemble de ces conditions de remboursement concernent les épreuves inscrites au calendrier FFC jusqu'au 15 mai et seront valables pour toutes décisions d'annulation prises jusqu'au 15 avril.*

---

## DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE ACCOMPAGNEMENT DE TOUS LES CYCLISTES POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE À DOMICILE #ROULEZCHEZVOUS

---

La FFC soutient résolument les mesures de confinement prises par le gouvernement afin d'aider les personnels de santé dans cette crise inédite qui nous touche toutes et tous #RestezChezVous

**Pour aider chacun-e à rester actif-ve, la FFC met en place un programme baptisé #RoulezChezVous.**

À partir du lundi 23 mars, chaque cycliste, quelque soit sa discipline et son niveau, pourra retrouver un plan d'entraînement sur home-trainer et en préparation physique. Des conseils des entraîneurs nationaux de la Fédération seront également proposés, dès le vendredi 20 mars, pour bien organiser sa pratique physique chez soi.

Les athlètes de l'Équipe de France participent également à l'effort national de confinement. Chaque jour, sur les réseaux sociaux (#RoulezChezVous), vous pourrez retrouver leurs astuces pour s'entraîner à domicile, en toute sécurité.

Le programme #RoulezChezVous s'adresse également aux plus jeunes, à leurs parents ainsi qu'aux personnels éducatifs et enseignants qui s'occupent au quotidien des enfants des soignants.

Pour les occuper durant ces longues journées, la FFC mettra à disposition des coloriages, des quizz ou des vidéos pratiques et pédagogiques en lien avec le programme interministériel « Savoir Rouler à Vélo », pour pouvoir leur parler du cyclisme et leur apprendre les bons réflexes du code de la route.

### DIFFUSION DES CONTENUS

Pour les cyclistes, ces différents contenus seront accessibles, tous les jours, depuis les réseaux sociaux de la FFC. Le plan d'entraînement, sur une semaine, sera posté le lundi matin avec les exercices physique et le programme sur home-trainer de la journée. Chaque jour, les exercices prévus sur cette journée seront ainsi postés sur Facebook et Twitter.

Des contenus pour les enfants seront également proposés régulièrement (coloriage, jeux éducatifs, exercices relatifs au code de la route...).

Pour les licenciés et les clubs, ces derniers recevront, chaque lundi, via une newsletter fédérale, le plan d'entraînement et les différentes fiches « exercices » de la semaine.

En partenariat avec la société KINOMAP (<https://www.kinomap.com/fr/>), la FFC proposera à ses clubs et à ses licenciés une offre découverte de la plateforme (1 mois gratuit). Un outil permettant aux cyclistes de pratiquer depuis leur domicile en suivant un programme d'entraînement en ligne, tout en profitant de vidéos tournées en extérieur.